

1/12/22 Je suis sans doute l'un des rares qui ait en mémoire (localement) ce membre de la SMLH ...

C'était en 2018 :

« Partie de Six-Fours, il y a quelques années, pour rejoindre Figeac dans le Lot, Mme Andrée Vande Sompele (née en 1923) a souhaité y revenir - car son époux y repose : le Capitaine Léon Vande Sompele (Ch. Légion d'Honneur).

Elle a pu trouver un studio au foyer-logement Jean Bartolini de La Seyne, où elle est arrivée le mardi 2 avril avec une valisette.

Sans ses meubles, c'était horriblement nu - semblable à une cellule.

Heureusement sa famille, l'équipe du foyer et la bienveillance des résidents ont permis de compenser modestement ce dénuement.

A l'initiative de la Section du Lot, le déménagement de Mme Vande Sompele a été mené le mercredi 3 sous la direction du Général de Division Henri Szwed qui a effectué le voyage avec un fourgon de location et a retrouvé le jeudi 4 quelques sociétaires du comité de La Seyne pour l'emménagement.

Ce fut mené au pas de charge (de retraités) - et avec de grosses gouttes de sueur (un peu d'exercice bénéfique), et puis nous avons laissé Andrée s'affairer avec sa filleule pour ranger, positionner, ... telle et telle chose, organiser son studio, sortir ses photos de famille, ... retrouver sa vie !

Météo n'aidant pas, Henri n'a pas ramené l'image de carte postale de notre belle région, seulement que les Légionnaires savent s'entraider. »

Andrée est restée rattachée à la section du Lot.

Un jour, elle n'a plus pu rester au foyer et sa famille l'a mené ailleurs.

Je l'ai découvert plus tard en passant au foyer.

Mais où ? En tout cas le comité de La Seyne ne l'a pas su.

Et le foyer n'a pu nous le communiquer.

Son nom m'est revenu aujourd'hui – organisation de l'opération « Chocolats de Noël » aidant ?

Une fastidieuse recherche a malheureusement abouti à une annonce concernant Andrée Houbron, décédée le **13 août 2020** à La Seyne-sur-Mer !

Avoir un état civil complet (lieu et date de naissance) et correct (orthographe nom, premier prénom), le nom de naissance pour les dames, le tiret dans le nom composé pour les plus récents, un suivi régulier de l'adresse et des coordonnées de contact, ...

Un contact physique ou oral minimum par an, plus en fonction de l'âge ou des soucis, avoir les coordonnées de la famille quand la santé diminue, faire connaître l'appartenance à la SMLH ...

Détecter que les mails ne sont plus lus ou qu'il n'y a plus de réponse au téléphone ou réagir au premier NPAI et **aussitôt** contacter la famille, les proches, les voisins, rendre visite ...

Voici un ensemble de comportements qui évitent les perdus de vue d'abord, les perdus pour toujours ensuite ou les perdus à jamais !

Et il faut être plus vigilant pour les cotisants à vie ou avec prélèvement automatique.

D. Planet

Trésorier de la section